

**PARTICIPATION AUX 11<sup>èmes</sup> « RENCONTRES NATIONALES PORTS, NAUTISME & LITTORAL »  
organisées par le réseau IDEAL Connaissances**

---

Le comité syndical du syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille s'est réuni, dûment convoqué, le 8 décembre 2017 à 14 heures, dans la salle de réunion de la Criée du Guilvinec.

**Nombre de délégués du comité syndical en exercice : 16 titulaires**

**Nombre de voix délibératives : 17**

- Nombre de délégués titulaires présents : 16
- Nombre de délégués titulaires représentés par leur suppléant : 0  
représentant 17 voix

---

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le réseau IDEAL Connaissances organise les 11èmes « Rencontres nationales Ports, Nautisme et Littoral » à Brest, les 28 et 29 mars 2018. Il s'agit d'un temps de réflexion et de travail afin de permettre aux professionnels publics et privés des ports et du nautisme d'échanger sur des préoccupations communes et de faire face aux évolutions structurelles, réglementaires, environnementales et sociologiques qui touchent ces espaces littoraux à fortes contraintes.

Ces journées sont organisées en partenariat avec le réseau « Activités portuaires » mis en place par le réseau IDEAL qui fédère les associations nationales (ANEL, FIN, etc.), régionales (APPB, etc.) et les collectivités locales. Le Ministère en charge de la Mer apporte également un soutien à cet événement. Près de 400 professionnels participent aux rencontres chaque année.

En 2018, ces rencontres sont organisées en partenariat avec les collectivités locales, Brest métropole, Département du Finistère et Région Bretagne. L'édition sera l'occasion de communiquer sur la destination « plaisance et nautisme » en Finistère, ses équipements, ses atouts et savoir-faire.

En contrepartie du partenariat financier, le Réseau IDEAL propose :

- des interventions des élus et agents lors des séances plénières et thématiques,
- la présence du logo sur l'ensemble des supports de communication précédé de la mention « en partenariat avec... »
- une mise en avant dans la campagne de communication régionale et nationale,
- un stand sur le salon mutualisé avec les services et partenaires du Conseil départemental,
- des entrées gratuites.

Le budget prévisionnel de l'évènement est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Organisation	55 750 €	Syndicat Mixte – Pêche et Plaisance de Cornouaille	10 000 €
Communication	15 650 €	Brest Métropole	15 000 €
Logistique	47 400 €	Département du Finistère	20 000 €
Divers et imprévus	6 200 €	Région Bretagne	10 000 €
		Autres partenaires publics	35 000 €
		Commercialisation entreprises	50 000 €
		Droits d'entrée, etc.	10 000 €
<b>Total HT</b>	<b>125 000 €</b>		
<b>Total TTC</b>	<b>150 000 €</b>		<b>150 000 €</b>

**En conséquence,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-1 et suivants ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 04 octobre 2017 portant création du syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille et approuvant ses statuts et notamment l'article 2 des statuts ;

Considérant que les 11èmes « Rencontres Ports, Nautisme et Littoral » constituent une manifestation professionnelle d'envergure nationale ;

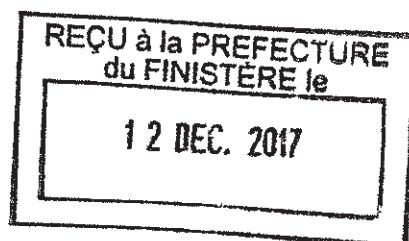
Considérant la couverture médiatique de l'évènement qui peut contribuer à faire connaître l'action du syndicat mixte ;

Considérant qu'il s'agit d'une manifestation se déroulant sur le territoire breton ;

Après en avoir délibéré, **le Comité syndical**

**DÉCIDE**

- d'accorder une subvention de 10 000€ à l'association « IDEAL Connaissances » pour l'organisation de la manifestation,
- d'autoriser le Président à signer la convention annexée à la présente délibération.



Le Président du Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance de Cornouaille,

  
Michaël Quernez

Acte rendu exécutoire le 12/12/2017  
Après envoi en préfecture le 12/12/2017  
Et publication ou notification le 12/12/2017



## Convention pour l'organisation des

# 11èmes Rencontres nationales Ports, Nautisme et Littoral

**Brest, Le Quartz  
28 et 29 mars 2018**

### **L'organisateur :**

**IDEAL Connaissances**, *ci-après dénommée « IDEAL Connaissances »*

Domiciliée : 93 avenue de Fontainebleau, 94276 Le Kremlin-Bicêtre.

Représentant de l'organisateur : Monsieur Philippe BOYER, Président, dûment habilité à cet effet.

### **Et**

**Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille**, *ci-après dénommé « Pêche et plaisance de Cornouaille »*

Domicilié : 5 Quai Henry-Maurice Bénard, 29120 Pont-L'Abbé

Représentant du contractant : Monsieur Michaël QUERNEZ, Président, dûment habilité à cet effet.

## CONTEXTE

Les ports sont au cœur des problématiques de développement durable des territoires littoraux et fluviaux. Prendre la mesure des enjeux liés aux évolutions structurelles, réglementaires, environnementales et sociologiques, nécessite un temps et un lieu de réflexion et de travail afin de permettre à tous les professionnels publics et privés des ports du nautisme d'aborder ensemble leurs préoccupations. Tel est l'objet des Rencontres nationales Ports, Nautisme et Littoral.

Avec une notoriété grandissante depuis sa création en 2006, ce colloque permet aux autorités portuaires (élus et agents des collectivités locales), à leurs délégataires, partenaires et prestataires de la plaisance, du nautisme et de l'écosystème du littoral, de se rassembler chaque année pour échanger, confronter et débattre de leurs connaissances et pratiques à toutes fins de progrès des politiques et actions qu'ils conduisent sur ces domaines d'activités.

Après avoir été accueillies successivement à Caen, Brest et Arcachon, la Baule et Nice, les Rencontres se positionnent depuis 2010 en alternance sur deux pôles géographiques distincts : la Méditerranée et l'Atlantique. Elles ont fêté à Nice, les 29 et 30 mars 2017, leur 10<sup>ème</sup> anniversaire et se dérouleront pour la 2<sup>ème</sup> fois, à Brest, les 28 et 29 mars 2018.

**IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

## 1. Objet de la présente convention

### 1.1. Engagements d'IDEAL Connaissances

#### 1.1.1 IDEAL Connaissances se charge :

- de l'élaboration, en relation avec Pêche et plaisance de Cornouaille, du programme de la manifestation par le biais notamment d'un comité technique et d'un comité de pilotage,
- de l'impression et du routage du programme aux différents publics ciblés (constitution du fichier diffusé à exemplaires),
- de l'intégration de l'éditorial du Président du SMPPPC dans le programme diffusé à 4 000 exemplaires, sur le site internet dédié à l'événement, dans l'une des newsletters d'information ou de relance,
- de l'insertion du logo de Pêche et plaisance de Cornouaille sur l'ensemble des supports de promotion (première de couverture du programme, guide du participant, site web des Rencontres, fonds d'écran des séances plénières, insertions publicitaires de l'événement, newsletters ...),
- de la sollicitation, du suivi et de l'accueil, le jour de l'événement, des intervenants,
- de la recherche, de la négociation, de la facturation et de l'encaissement des soutiens financiers complémentaires : prospection, démarchage et négociation des professionnels privés exposant sur le salon professionnel et sollicitation, formalisation et suivi des partenaires publics :  
Brest Métropole, Conseil départemental du Finistère, Région Bretagne, CCI Métropolitaine Bretagne Ouest, Ademe Bretagne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Association Pôle Mer Bretagne Atlantique, Conseil départemental des Côtes d'Armor et Conseil départemental du Morbihan.
- de la gestion des inscriptions et de la relance des publics ciblés
- du suivi logistique de la manifestation (relations avec les prestataires : aménageur, traiteur, Quartz Congrès ...)

- de l'accueil des participants (remise de badges, gestion des hôtesse d'accueil)
- de l'établissement d'un bilan qualitatif à l'issue de la manifestation et de sa présentation, lors d'un « débriefing », à Pêche et plaisance de Cornouaille

### 1.1.2 IDEAL Connaissances s'engage en outre à :

- réserver aux élus et agents territoriaux de Pêche et plaisance de Cornouaille, des temps d'intervention en séance plénière et/ou ateliers,
- reproduire le logotype de Pêche et plaisance de Cornouaille sur l'ensemble des supports de promotion (couverture du programme, guide du participant, site web des Rencontres, fond d'écran des séances plénières, insertions publicitaires de l'événement, newsletters, etc) précédé de la mention «en partenariat avec »,
- fournir à Pêche et plaisance de Cornouaille et ses services, 150 brochures « papier » et 25 invitations par jour (déjeuners compris), ainsi que la brochure sous format PDF avec un code invitation hors déjeuners, à diffuser sans limite,
- réserver à Pêche et plaisance de Cornouaille, un stand partagé avec le Conseil départemental du Finistère de 9 m<sup>2</sup> sur le salon professionnel,
- mettre à disposition de tous les participants en libre-service la documentation de Pêche et plaisance de Cornouaille.

IDEAL Connaissances se réserve, à l'examen des recettes réellement produites, le droit de procéder à un recadrage des dépenses prévues au budget, et notamment la possibilité de réduire l'espace dévolu au salon professionnel en proportion du nombre d'exposants. Ce recadrage s'effectuera en concertation avec Pêche et plaisance de Cornouaille.

## 1.2. Engagements de Pêche et plaisance de Cornouaille

Pêche et Plaisance de Cornouaille s'engage, outre le versement de la subvention mentionnée à l'article 2, alinéa 2.2 de la présente convention, à :

- participer, avec les partenaires publics potentiellement pressentis et experts, au comité technique et au comité de pilotage mis en place par IDEAL Connaissances pour la définition du contenu du programme des Rencontres et l'affichage sur celui-ci, des partenaires publics de l'événement,
- être présent, avec ou sans intervention, sur les deux séances plénières des Rencontres et lors de l'inauguration du salon professionnel,

## 2. Dispositions financières

### 2.1. Habilitation d'IDEAL Connaissances

Il est convenu entre les parties qu'IDEAL Connaissances, habilitée à percevoir les soutiens financiers des organismes publics partenaires, est mandatée par Pêche et plaisance de Cornouaille pour rechercher, négocier, facturer et encaisser les financements des partenaires publics locaux. IDEAL Connaissances se charge d'en informer les partenaires publics.

### 2.2. Soutien financier de Pêche et plaisance de Cornouaille

Pêche et plaisance de Cornouaille s'engage à verser à IDEAL Connaissances un financement forfaitaire de **10 000 €** TOUTES TAXES COMPRISES (dix mille euros Toutes Taxes Comprises) pour l'organisation des « 11èmes Rencontres nationales Ports, Nautisme et Littoral » qui se dérouleront à Brest, au Quartz Congrès, les 28 et 29 mars 2018.

Ce soutien financier sera versé à IDEAL Connaissances comme suit :

- 50 %, soit 5 000 € à la signature de la présente convention,
- le solde, soit 5 000 € sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses réalisées par le bénéficiaire concernant l'opération subventionnée et du compte-rendu d'activité final, signés par le Président d' IDEAL Connaissances, présentant notamment l'état des recettes encaissées.

Ce financement ne pourra être utilisé pour un usage autre que ceux prévus par cette convention.

Le comptable assignataire des paiements est le payeur départemental

### 2.3 Contrôle des fonds alloués

IDEAL Connaissances s'engage à communiquer à Pêche et plaisance de Cornouaille, s'il le demande expressément, le compte d'emploi de la subvention et les dépenses qu'elle a permis de couvrir.

## 3. Autres dispositions

### 3.1 Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter de sa signature et expirera à l'issue du versement du solde de la participation financière de Pêche et plaisance de Cornouaille.

### 3.2 Règlement des litiges

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention, les parties contractantes s'engagent à tout mettre en œuvre pour parvenir à un règlement amiable du litige.

En cas d'échec de cette conciliation, le différend sera porté devant le tribunal administratif de Rennes.

## 4. Délais d'exécution

Rétroplanning indicatif :

Avril 2017	Envoi du courrier de sollicitation, de la note de cadrage et du budget prévisionnel
Septembre	Réunion du comité technique des partenaires institutionnels
Octobre	Accord des autres partenaires institutionnels/ comité de pilotage
Novembre	Lancement des 11 <sup>ème</sup> Rencontres/Save the Date/ouverture du site Commercialisation auprès des professionnels privés Démarchage des intervenants
Janvier 2018	Bouclage du programme, 3 <sup>ème</sup> newsletter, ouverture des inscriptions
Février	Diffusion du programme, bouclage du salon, 2 <sup>ème</sup> communiqué de presse
<b>Mars</b>	<b>11<sup>e</sup> Rencontres nationales Ports, Nautisme et Littoral</b>
Avril	4 <sup>ème</sup> newsletter : mise en ligne des résumés des textes d'intervention
Juin	Bilan 11 <sup>e</sup> Rencontres

Fait à..., le

**Philippe BOYER**

Président d'IDEAL Connaissances

**Michaël QUERNEZ**

Président du Syndicat mixte des ports de  
pêche-plaisance de Cornouaille